

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

Coach Cosette – Cosette Baudet

Dernière mise à jour : **01 Janvier 2026**

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre **Coach Cosette (Cosette Baudet)**, ci-après « le Prestataire », et toute personne, ci-après « le Client », réservant une prestation de coaching sportif, quel que soit le mode de réservation (site internet, téléphone, email, message ou oral).

Toute réservation implique l'**acceptation pleine et entière** des présentes CGV.

2. Identité du Prestataire

- Nom commercial : **Coach Cosette**
 - Nom : **Cosette Baudet**
 - Email : **info@coachcosette.ch**
 - Téléphone : **+41 79 761 63 37**
 - Activité : Coach sportive indépendante
 - Pays : Suisse
 - TVA : **TVA non applicable – art. 10 LTVA**
-

3. Prestations proposées

Le Prestataire propose notamment :

- coaching sportif individuel
- coaching en duo ou en groupe
- coaching en extérieur ou en intérieur
- coaching à distance (visioconférence)
- programmes d'entraînement personnalisés

Les prestations sont proposées soit en présentiel, soit à distance, selon les modalités définies ci-dessous.

4. Zone géographique d'intervention

Les prestations de coaching **en présentiel** sont proposées exclusivement dans un **rayon maximal de 40 km autour du domicile du Prestataire**, sauf accord écrit préalable.

Le Prestataire se réserve le droit de refuser toute demande de prestation en dehors de cette zone, sans que cela ne puisse engager sa responsabilité.

5. Déménagement du Client

En cas de déménagement du Client en dehors de la zone géographique définie à l'article 4, les prestations restantes incluses dans un pack en cours seront **automatiquement converties en coaching à distance (visio)**.

Aucun remboursement, total ou partiel, ne pourra être exigé.

Le Prestataire ne saurait être tenu d'effectuer des déplacements hors de la zone définie, y compris en cas de pack déjà réglé.

6. Absence de prestation médicale

Les prestations proposées ne constituent **en aucun cas un acte médical, paramédical ou thérapeutique**.

Le Client reconnaît être apte à la pratique d'une activité physique et déclare avoir consulté un professionnel de santé si nécessaire avant le début des séances.

7. Conditions de réservation

La réservation devient ferme :

- dès confirmation écrite (email, message)
- ou dès paiement partiel ou total

Le Prestataire se réserve le droit de refuser ou d'interrompre une prestation en cas de comportement inapproprié, dangereux ou contraire aux présentes CGV.

8. Tarifs et paiement

- Les prix sont indiqués en **francs suisses (CHF)**
- **TVA non applicable – art. 10 LTVA**
- Le paiement s'effectue :
 - à l'avance pour les packs
 - avant ou au plus tard le jour de la séance pour les séances unitaires

Tout retard de paiement autorise le Prestataire à suspendre les prestations sans indemnité.

9. Annulation, report et absence

- Toute séance annulée **moins de 24 heures avant l'horaire prévu est intégralement due**
- Toute séance non honorée sans prévenir est **perdue**
- Les retards du Client ne donnent lieu à **aucune prolongation**

Le Prestataire se réserve le droit de reporter une séance en cas de force majeure (maladie, météo, empêchement majeur).

10. Validité des packs

- Les packs sont **strictement personnels et non cessibles**
 - Ils sont valables **6 mois à compter de la date d'achat**, sauf mention contraire
 - Les séances non utilisées à l'expiration du délai sont **perdues**
 - Aucun remboursement ne sera effectué
-

11. Contact, disponibilité et usage raisonnable

Le Prestataire met à disposition du Client des moyens de contact (téléphone, email, messagerie) exclusivement dans le cadre de la relation professionnelle liée aux prestations proposées.

Le Client s'engage à en faire un **usage raisonnable, respectueux et non abusif**.

Tout comportement assimilable à :

- du harcèlement (appels répétés, messages excessifs),
- des propos déplacés, insistants ou agressifs,
- une sollicitation abusive hors du cadre des prestations,

pourra entraîner, **sans indemnité**, la limitation des échanges aux seuls canaux écrits, voire la **résiliation anticipée des prestations**, sans remboursement des sommes engagées.

12. Responsabilité – Obligation de moyens

Le Prestataire est tenu à une **obligation de moyens**, et non de résultat.

Le Client reste entièrement responsable :

- de son état de santé
- de son matériel
- du respect des consignes données

Le Prestataire ne pourra être tenu responsable de blessures ou dommages résultant d'informations incomplètes ou erronées fournies par le Client.

13. Assurance

Le Prestataire déclare être couvert par une **assurance responsabilité civile professionnelle**.

Le Client est invité à vérifier qu'il dispose d'une assurance personnelle couvrant la pratique sportive.

14. Données personnelles

Les données personnelles collectées sont utilisées uniquement pour la gestion des prestations, la communication et la facturation, conformément au droit suisse.

15. Propriété intellectuelle

Tous les contenus, programmes, documents et supports transmis restent la **propriété exclusive du Prestataire**.

Toute reproduction ou diffusion sans autorisation est interdite.

16. Droit applicable et for juridique

Les présentes CGV sont soumises au **droit suisse**.

En cas de litige, le **for juridique est celui du domicile du Prestataire**, sous réserve des dispositions légales impératives.